



## ACCORD DE CONFIDENTIALITE

### ENTRE :

La Société **FRANCE MORILLES**, Société par actions simplifiée au capital de 676.935 €, dont le siège social est 1335 Chemin de la Paillasse, à GARDONNE (24680), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bergerac sous le numéro 533 922 597,

Ci-après désignée « **FRANCE MORILLES** »

**D'une part,**

### ET :

Vous-même, venant de lire, comprendre et d'accepter les conditions de confidentialité ci-dessous via le site de la société FRANCE MORILLES,  
Ci-après dénommé(e) le candidat à licence d'exploitation de culture de morilles

**D'autre part,**

La société FRANCE MORILLES et le Candidat sont également ci-après désignés individuellement et indistinctement par la « Partie » et collectivement par les « Parties ».

### ATTENDU QUE :

La société FRANCE MORILLES possède des connaissances et une expertise dans les domaines de la culture de morilles (souches mères, production de blancs de semis, cultures de morilles, établissement de licences).

Le candidat à licence d'exploitation de culture de morilles possède des connaissances en agriculture.

### IL EST CONVENU CE QUI SUIT ENTRE LES PARTIES :

1. Seront considérées comme « Informations Confidentielles », toutes les informations techniques, scientifiques, industrielles, commerciales, financières, juridiques ou autres transmises par FRANCE MORILLES, et particulièrement :

Paraphes [\_\_\_\_\_]

France Morilles, Société par Actions Simplifiée, au Capital de 676.935 euros RCS de Bergerac -  
1335 Chemin de la Paillasse 24680 GARDONNE - Tel : (0033) (0)6 62 06 84 75 - Courriel :

[infos@francemorilles.com](mailto:infos@francemorilles.com)

SIRET : 533 922 597 00018 - NAF : 0113Z – N° de TVA intracommunautaire : FR13533922597

- les idées, découvertes, inventions brevetables ou non, brevetées ou non, les données, études, spécifications, formulations, procédés, pratiques culturelles nécessaires, modes opératoires, méthodes d'analyses, résultats d'expérimentation, plans, secrets de fabrique,
- les informations relatives aux projets de recherche, collaborations scientifiques et travaux expérimentaux, axes de développement,
- les informations commerciales et financières telles que plans de financement, projets de commercialisation, projets de coopérations industrielles, stratégies de développement et positionnements commerciaux, plans de développement, business plans, plans marketing, listes de clients et de fournisseurs ou autres,
- les informations relatives aux outils, matériels et autres techniques,
- toutes les informations que les représentants ou employés du Candidat associé pourraient recevoir ou découvrir à l'occasion de visites dans les locaux de FRANCE MORILLES ou d'une société affiliée, tout terrain de licencié d'un sous-traitant, co-traitant, fournisseur, prestataire de FRANCE MORILLES, partenaire de FRANCE MORILLES, ainsi que les informations échangées lors des discussions pendant lesdites visites,

qui seront communiquées par France MORILLES au Candidat, oralement ou sous la forme de documents écrits ou par tous moyens de communication y compris par moyen informatique et/ou électronique ou sous la forme d'un support tangible tel que échantillons, matériels biologiques, prototypes, ou support informatique. Ces éléments sont considérés comme « secret des affaires ».

Les Informations Confidentielles que FRANCE MORILLES peut être amenée à communiquer au Candidat porteront particulièrement sur :

- *les éléments économiques, financiers, les résultats de productions, les procédés et savoir-faire de la culture de morilles développés par FRANCE MORILLES et/ou nécessaires à celle-ci.*

**2.** Les Informations Confidentielles transmises par FRANCE MORILLES au Candidat resteront la propriété exclusive de FRANCE MORILLES qui les a communiquées. Le Candidat s'interdit d'acquérir ou de revendiquer des droits de propriété industrielle ou intellectuelle sur tout ou partie des Informations Confidentielles provenant de FRANCE MORILLES.

**3.** Le Candidat s'engage :

- à conserver le secret sur les Informations Confidentielles qui lui auront été communiquées par FRANCE MORILLES dans le cadre du présent accord et à les protéger avec le même degré de précaution qu'elle utilise pour protéger ses propres informations confidentielles,

Paraphes [\_\_\_\_\_]

France Morilles, Société par Actions Simplifiée, au Capital de 676.935 euros RCS de Bergerac -  
1335 Chemin de la Paillasse 24680 GARDONNE - Tel : (0033) (0)6 62 06 84 75 - Courriel :

[infos@francemorilles.com](mailto:infos@francemorilles.com)

SIRET : 533 922 597 00018 - NAF : 0113Z – N° de TVA intracommunautaire : FR13533922597

- à ne pas utiliser ces Informations Confidentielles à d'autres fins que celles prévues au préambule ci-dessus, et dans les contrats signés entre les Parties par la suite,
- à ne donner accès aux Informations Confidentielles qu'à ses seuls dirigeants et membres de son personnel ou de ses équipes, ayant besoin d'avoir accès aux Informations Confidentielles dans le cadre de la prestation à réaliser visée au préambule et à prendre toutes mesures nécessaires pour qu'ils respectent la confidentialité, la Partie récipiendaire s'engageant dans ce cas (i) à avertir au préalable lesdites personnes qu'il s'agit d'Informations Confidentielles qui sont légalement la propriété de FRANCE MORILLES lui ayant communiqué lesdites Informations Confidentielles et (ii) à exiger desdites personnes, en vertu d'un engagement similaire en substance au présent accord, qu'elles gardent ces Informations strictement confidentielles et qu'elles ne les utilisent que dans le cadre des travaux visés et prestation au préambule, la Partie récipiendaire demeurant en tout état de cause seule responsable de tout manquement aux présentes par les personnes auxquelles elle aura communiqué les Informations Confidentielles,
- à prendre toutes mesures nécessaires en vue de la prévention et de la protection contre le vol, les copies, les reproductions et toutes utilisations non autorisées par FRANCE MORILLES qui communique l'Information Confidentielle,
- à ne pas reproduire, dupliquer ou copier sous quelque forme ou support que ce soit (support papier, informatique, magnétique, numérique, électronique, etc.), en tout ou partie, les Informations Confidentielles, à l'exception des copies dont le Candidat peut avoir besoin dans le cadre de la mission ou de l'exploitation de la culture de morilles visées au préambule, et sous réserve du respect des mentions de propriété et de confidentialité,
- à respecter les mentions de confidentialité et de propriété sur tous documents ou supports qui lui seront communiqués dans le cadre du présent accord.

Ces obligations de confidentialité et de non-usage s'appliqueront pendant la durée du présent accord et pendant une durée de dix (10) ans après son expiration pour quelque cause que ce soit. Toutefois, par exception, les obligations de confidentialité relatives aux résultats scientifiques, à la stratégie de propriété industrielle, aux relations commerciales de France MORILLES avec d'autres partenaires industriels et les obligations de confidentialité relatives à l'exploitation de la culture de morilles perdureront sans limitation de durée sauf exceptions prévues à l'article 4 ci-dessous

4. Toutefois, le Candidat ne sera tenu à aucune obligation de confidentialité ou de restriction d'utilisation relative aux Informations Confidentielles qu'il aura reçues licitement de FRANCE MORILLES et dont il pourra apporter la preuve :

- qu'elles sont entrées licitement dans le domaine public préalablement à leur divulgation ou qu'elles sont entrées dans le domaine public ultérieurement sans faute de sa part,

Paraphes [ \_\_\_\_\_ ]

France Morilles, Société par Actions Simplifiée, au Capital de 676.935 euros RCS de Bergerac -  
1335 Chemin de la Paillasse 24680 GARDONNE - Tel : (0033) (0)6 62 06 84 75 - Courriel :

[infos@francemorilles.com](mailto:infos@francemorilles.com)

SIRET : 533 922 597 00018 - NAF : 0113Z – N° de TVA intracommunautaire : FR13533922597

- qu'elles étaient déjà licitement en sa possession à la date de leur communication,
- qu'elles sont licitement le résultat de développements internes antérieurs entrepris de bonne foi par les membres de son personnel (ou de son équipe) ou encore de personnes agissant pour son compte, ceux-ci n'ayant pas utilisé les Informations Confidentielles reçues de l'autre Partie,
- qu'elles sont reçues d'un tiers de manière licite, sans violation d'une quelconque obligation de confidentialité à l'égard de la Partie qui communique l'Information,
- qu'elle a l'obligation de les communiquer en vertu de la loi, la réglementation applicable ou une décision d'une autorité gouvernementale ou de justice, sous réserve d'en avoir informé, préalablement et par écrit, le représentant légal de FRANCE MORILLES et de prendre toute mesure nécessaire à la préservation de la confidentialité, y compris dans le cadre de cette obligation de communiquer, en mettant en place toute procédure (par exemple : documents consultables uniquement par expert désigné en justice soumis au secret professionnel, etc...).

**5.** Chacune des Parties, pour autant qu'elle soit autorisée à le faire, transmettra à l'autre Partie les seules Informations Confidentielles jugées nécessaires, par la Partie auteur de la divulgation, à la poursuite des objectifs prévus par le présent accord.

**6.** Toutes correspondances et notifications relatives au présent accord devront être adressées au siège social, domicile, ou au lieu de l'activité visé en entête des présentes.

**7.** Le présent accord entre en vigueur à la date de sa signature par les deux Parties, pour une durée de dix-huit (18) mois, sauf ce qui est indiqué au § 3 ci-avant. Il couvre toutes les Informations Confidentielles divulguées non seulement à compter de sa signature mais également celles divulguées antérieurement, pendant le cours de toutes discussions visées au préambule.

Il ne pourra être renouvelé que par voie d'avenant écrit.

Le terme du présent accord n'aura pas pour effet d'éteindre les obligations de confidentialité et de non-usage des Parties. Ces obligations subsisteront pour la durée définie à l'article 3 du présent accord.

**8.** Les Parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend qui pourrait surgir entre elles relatif à l'existence, l'interprétation, l'exécution et/ou la rupture du présent accord pendant une période de deux (2) mois, ou de quinze (15) jours en cas d'urgence. La simple sollicitation de résoudre le différend par une des Parties proposant une réunion dans ces délais, vaudra tentative de résolution amiable en l'absence de réponse de l'autre Partie, En cas de désaccord persistant, les Parties soumettront leurs litiges devant les tribunaux compétents de PARIS (FRANCE) qui statueront selon le droit français.

Paraphes [\_\_\_\_\_]

France Morilles, Société par Actions Simplifiée, au Capital de 676.935 euros RCS de Bergerac -  
1335 Chemin de la Paillasse 24680 GARDONNE - Tel : (0033) (0)6 62 06 84 75 - Courriel :

[infos@francemorilles.com](mailto:infos@francemorilles.com)

SIRET : 533 922 597 00018 - NAF : 0113Z – N° de TVA intracommunautaire : FR13533922597



Si le Licencié est un professionnel, une société commerciale, ou toute personne morale commerciale, le Tribunal compétent sera le Tribunal de Commerce de Paris.

9. Le présent accord obligera les Parties ainsi qu'automatiquement leurs successeurs, ayants-droit ou ayants-cause éventuels.

10. La nullité d'une ou plusieurs clauses du présent accord n'affecte pas la validité des autres clauses dans la mesure où le présent accord peut valablement subsister en l'absence de la (ou de(s) clause(s) annulée(s). Au cas où, pour une raison quelconque, la validité d'une ou plusieurs clauses du présent accord viendrait à être affectée, les Parties s'obligent à la (ou les) remplacer par une ou plusieurs clauses valables dont la portée sera le plus proche possible de celles des clauses auxquelles elles se substituent.

Fait à .....  
Le \_\_\_\_\_ 201...

En deux (2) exemplaires originaux, signés et paraphés, suivis de la mention « lu et approuvé ».

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**FRANCE MORILLES**  
M. Christophe PERCHAT

Paraphes [\_\_\_\_\_]

France Morilles, Société par Actions Simplifiée, au Capital de 676.935 euros RCS de Bergerac -  
1335 Chemin de la Paillasse 24680 GARDONNE - Tel : (0033) (0)6 62 06 84 75 - Courriel :  
[infos@francemorilles.com](mailto:infos@francemorilles.com)  
SIRET : 533 922 597 00018 - NAF : 0113Z – N° de TVA intracommunautaire : FR13533922597